

CENTRE NATIONAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT

C. N. D. S.

**Modalités d'attribution du Ticket Sport pour la saison 2012-2013**

**IMPORTANT** : Pour la saison 2012/2013, les demandes de coupons Ticket Sport des clubs sportifs agréés pourront être adressées à la DDCSPP au plus tôt **à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012 et jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2013 au plus tard (délai de rigueur)**.

1. Le Président du club auquel le jeune sportif souhaite adhérer collecte les différentes pièces justificatives :
  - La photocopie de l'allocation de rentrée scolaire,
  - Le justificatif de cotisation d'adhésion à l'association,
2. Le Président transmet à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (service jeunesse et sports, vie associative, égalité, intégration) le tableau récapitulatif des bénéficiaires ainsi que les documents remis par les familles des jeunes adhérents (pièces justificatives).
3. Le service transmet au CDOS du Haut-Rhin la liste des clubs ayant adressé une demande d'aide dans le cadre de ce dispositif.
4. Le CDOS 68 adresse aux clubs un chèque du montant indiqué par le service.
5. Le service renvoie aux clubs une photocopie de la liste initiale mentionnant le montant de l'aide apportée par chèque par le CDOS du Haut-Rhin.

Le bénéficiaire doit être âgé de **6 à 18 ans** (date anniversaire).

Un second ticket sport est attribué au-delà d'un montant de **50 € de cotisation** et la valeur de chaque ticket sport est de **15 €**.

**Attention** : cette aide du CNDS est versée **dans la limite des crédits disponibles**, l'enveloppe pouvant être épuisée avant le **1<sup>er</sup> mars 2013**).

**PIECES à JOINDRE**

- Photocopie de l'allocation de rentrée scolaire du bénéficiaire, de l'allocation spéciale d'éducation ou de l'aide sociale à l'enfance pour l'année correspondante (2012-2013).
- Justificatif des cotisations pratiquées par l'association (avec cachet du club et signature du président).

***Pour toute question concernant le ticket sport***

***Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations  
(Service jeunesse et sports, vie associative, égalité, intégration)***

***Cité administrative – Bât. C - 68026 COLMAR Cedex – Tél. : 03.89.24.83.64***

***CDOS du Haut-Rhin***

***Comité départemental de basket-ball du Haut-Rhin***

***29 rue du Chanoine Henry Cetty BP 2295 68069 MULHOUSE Cedex tél. : 03.89.33.14.40 Fax : 03.89.33.14.41  
Internet : <http://hautrhin.franceolympique.com>***